

Pour votre demande de
réinscription/d'inscription
joindre un **justificatif de
domicile de moins de 3 mois***

FICHE DE RÉINSCRIPTION/D'INSCRIPTION 2023/2024

ATELIER de DAVID

Place du Général De Gaulle au 2^e étage (à côté du cinéma).

Date de dépôt du dossier de réinscription : avant le 30 juin.
Date de dépôt du dossier d'inscription : avant le 30 septembre.

L'ÉLÈVE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

REPRESENTANT LEGAL POUR LA FACTURATION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville :

Téléphone :

@Mail :

Tarifs annuels 2023/2024

	Hazebrouckois	Non Hazebrouckois
Adolescents	280 €	350 €
Adultes	400 €	500 €

La facture vous est envoyée par le Trésor public (les modalités de paiement sont précisées sur le document émis par le T.P.).

Choix de l'atelier

Adolescents (à partir de 12 ans)			à cocher
Loisir & Académique	Mercredi	16 h 30 à 18 h 30	<input type="checkbox"/>
Aide à l'entrée école d'art	Jeudi	18 h à 20 h	<input type="checkbox"/>
Illustration BD/Manga	Mercredi	14 h à 16 h	<input type="checkbox"/>
	Samedi	14 h à 16 h	<input type="checkbox"/>

Adultes (à partir de 18 ans)			à cocher
Dessin, peinture, modelage académique (une technique par trimestre)	Lundi	19 h à 21 h	<input type="checkbox"/>
Modelage technique académique	Mardi	9 h 30 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>
Atelier libre	Mardi	14 h à 16 h	<input type="checkbox"/>
	Mercredi	19 h à 21 h	<input type="checkbox"/>
	Vendredi	9 h 30 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>
	Samedi	9 h 30 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>
Dessin, peinture académique	Lundi	9 h 30 à 11 h 30	<input type="checkbox"/>
	Mardi	19 h à 21 h	<input type="checkbox"/>

Modalités d'inscription

Toute inscription/réinscription aux **Ateliers d'Arts** entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur (disponible auprès du service des affaires culturelles de la Ville d'Hazebrouck, aux Ateliers, sur le site de la ville www.ville-hazebrouck.fr).

Le dossier d'inscription/réinscription **dûment renseigné et complété d'un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les hazebrouckois*** (à défaut de transmission du justificatif de domicile, le tarif « Hors Hazebrouckois » sera appliqué) **est instruit dès réception**. L'élève (ou son représentant légal) sera prévenu par mail de son inscription définitive.

Les cours suivent le calendrier scolaire national exception faite pour la rentrée aux Ateliers d'Arts qui a lieu la semaine qui suit la rentrée scolaire. Les cours n'auront donc pas lieu les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Modalités de paiement

Vous pouvez opter pour un règlement en 1 fois ou 3 fois (choix à cocher, svp) :

Paiement en une seule fois	
Paiement en 3 fois	

Droit à l'image pour personne mineure/majeure

Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription.
Autorisation de prise de photographie ou enregistrement de vidéo ainsi que de leur utilisation et/ou leur diffusion dans le cadre des activités de l'Ecole Municipale des arts graphiques et des beaux-arts

Dans le cadre des activités ou des événements organisés par l'Ecole Municipale des arts graphiques et des beaux-arts, les élèves sont susceptibles d'être pris en photos ou filmés, dans le but de promouvoir les activités de l'Ecole. L'Ecole s'engage à ce que l'image de l'élève ne soit pas utilisée dans le but de lui porter atteinte dans sa dignité.

Je soussigné (e)représentant (e)
de l'élève (pour les mineurs) (nom et prénom)

autorise n'autorise pas l'Ecole Municipale des arts graphiques et des beaux-arts et toute personne agissant avec la permission de l'Ecole, à effectuer et diffuser des photographies, images, films de mon enfant/me concernant.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :